

Les 4 couches de la gouvernance agentique

ACF structure la délégation à des agents en quatre couches imbriquées : de la souveraineté stratégique jusqu'à l'exécution supervisée. Chaque décision descend la pile - et ne franchit jamais le monde réel sans passer un point d'arbitrage.

COUCHE

1



Gouvernance & Souveraineté

Qui décide, qui répond, au nom de quelles valeurs. Mandats, rôles (dont le DDAO), souveraineté des données et des choix. La couche qui rend tout le reste opposable.



COUCHE

2



Politique de décision

Les règles écrites : ce qui est agentifiable, sous quel seuil de criticité, à quel niveau d'autonomie. La doctrine traduite en politique applicable.



COUCHE

3



Agents

Les agents autonomes qui perçoivent, raisonnent et **proposent** des décisions, dans le périmètre fixé par les couches supérieures.



BRIQUE ENTREPRISE · ÉCOSYSTÈME ACF



ACF Decision Engine

Point d'arbitrage entre l'agent et le monde réel : **aucune décision sensible n'est exécutée sans validation**. Disponible sous contrat pour les organisations - fonctionnement non détaillé publiquement.



ACFSTANDARD.COM



COUCHE

4



Exécution & supervision

L'action dans le monde réel, tracée et surveillée : journalisation, alertes, kill switch. La couche qui exécute - et qui rend des comptes.